

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TOUTAINVILLE

COTIE

N° 50/2023

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi huit novembre à dix-huit heures quinze minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués en date du trente octobre deux mil vingt-trois, se sont réunis en session ordinaire, dans la salle « bleue », sous la présidence de Monsieur BLAS Bruno, Maire.

Étaient présents :

Mesdames BOURNISIEN Martine, LAMON Katia DESVAUX Mireille, QUEFFRINEC Véronique, PAPON Angélique, BOUVILLE Sophie
Messieurs BLAS Bruno, BACHELEY Gilles, DECARSIN Franck, MARICOT David, MAZIRE Alain,

Absents excusés

M. LEBLANC Raynald, MAGDELAINE Denis

Absents non excusés :

Madame CESARD-FARAIN Isabelle, Monsieur SENAY Johann

Procuration :

Monsieur Denis MAGDELAINE donne pouvoir à Mme BOURNISIEN Martine
Monsieur Raynald LEBLANC donne pouvoir à Monsieur BLAS Bruno

Secrétaire de séance

Monsieur Franck DECARSIN a été proclamé secrétaire de séance.

Aide communale frelons asiatiques :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le **Département ne finance plus depuis le 14 octobre dernier la destruction de nids de frelons asiatiques**, celle-ci s'élevait à 30 %, la commune versant 50 % du reste.

Monsieur le Maire propose de **maintenir à 50 % cette aide**. *Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette suggestion.*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212706568-20231108-50-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/11/2023

Affichage : 20/11/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait le dix-sept novembre deux mil vingt-trois
À Toutainville
Pour extrait certifié conforme
Bruno BLAS
Maire



